

Les inscriptions à l'école maternelle auront lieu

**samedi 25 mars de 10h à 12h**

**lundi 27 mars de 16h30 à 17h30**

**mardi 28 mars de 17h15 à 18h15**

**ou exceptionnellement sur rendez-vous (02-35-33-60-65)**

**Les papiers nécessaires et obligatoires sont les suivants :**

- le certificat d'inscription délivré par la mairie
- le livret de famille
- une attestation de votre médecin certifiant que l'enfant a bien eu les vaccinations obligatoires ou à défaut le carnet de santé attestant des **11** vaccins nécessaires à l'inscription
- la feuille de renseignements que vous trouverez sur le site de la commune.
- le certificat de radiation si l'enfant a été scolarisé dans une autre école (à demander au directeur ou à la directrice)